



CA 287 du 24 septembre 2022 Compte rendu

Administrateurs

F1GOU - Dominique DELOBEL
F4HGO - Robert PAVIA (*excusé et représenté*)
F4FSV - Olivier VANDENBON
F5FGP - Michel SALVATGE (*excusé. Avis communiqués par mail*)
F5JFT - Vincent MAGROU
F5NKZ - François CHERENCQ
F6EKW - Jean-Paul DELOBEL
F6ENL - Gérard BIANCALANA (*excusé*)
F6FZS - Gilbert VUILLERMET
F6HFY - Yves FOURÇANS
FR145353 - Michel GRÉCO

Réunion du 24 septembre 2022 à La Pierre Saint Martin

Le CA de l'ARPA s'est réuni le 24 septembre 2022 au refuge Jeandel sur le site des relais à la Pierre Saint Martin. Après une visite des installations des relais, pendant un créneau de météo assez favorable, c'est au refuge Jeandel, que s'est poursuivie la réunion.

Ont été étudiés les points suivants :

- Aspects techniques concernant les relais : sécurité des intervenants lors des interventions ; accès au local abritant les installations ; l'amélioration des procédures relatives à la télécommande de la mise en marche et de l'arrêt des relais ; l'achat de matériels de maintenance.
- Projet "Hermione" : comme beaucoup le savent la frégate "Hermione" , réplique du vaisseau qui ramena le Marquis de La Fayette en Amérique en 1780, se trouve actuellement en cale sèche dans le port de Bayonne pour des travaux d'entretien. F5JFT Vincent a proposé l'activation d'une station avec indicatif spécial, sur le site où se trouve l'Hermione. Des démarches ont été entreprises, elles avancent bien et vous serez tenus au courant de la progression de ce projet et des appels aux bonnes volontés qui seront diffusés.
- A propos de l'utilisation de certaines bandes de fréquences allouées au Service Amateur, par l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, le CA a pris acte des décisions de l'ANFR à cet égard.
A ce sujet, il est intéressant de noter les dernières décisions prises concernant l'utilisation générale de ces bandes de fréquences sur le site ANFR :

<https://www.anfr.fr/liste-actualites/actualite/nouvelle-repartition-des-bandes-de-frequences-specifique-au-temps-de-crise-au-31-aout-2022>

Pour information et pour une bonne compréhension du TNRBF (décret de la Première-ministre) : AFFECTATAIRES ≠ ALLOCATAIRES... Les "affectataires" sont les "grands gestionnaires" (désignés par l'État) des bandes de fréquence allouées aux différents services de télécommunications.

Pour nous, Service d'amateur et Service d'amateur par satellite, c'est l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Presse. L'ARCEP est donc la tutelle des radioamateurs F/TK, qui eux, sont "allocataires" ou usagers des bandes de fréquence.



Association Radioamateur Pyrénées Atlantiques

Siège social : Chez Mr Delobel 13 rue des Évadés - 64700 HENDAYE

Enregistrement préfectoral n°W643003786

Membre du Réseau des Émetteurs Français n°61574

Il va de soi que la, vigilance reste de mise après les JO, concernant les potentiels « intruders » qui pourraient faire usage du lot de matériel radio, émettant dans les bandes affectées à notre usage.

- Le nouveau Logo de l'ARPA a été validé par le CA . Vous le verrez désormais sur le site de l'ARPA. Il s'inscrit ainsi dans le même style que ceux d'autres associations de radioamateurs.
- La commission chargée du règlement intérieur de l'ARPA va reprendre ses travaux qui seront proposés au vote de notre prochaine AG.
- Les formateurs chargés de la préparation des candidats à l'examen du certificat d'Opérateur Radioamateur ont repris en visio, depuis début septembre sous la bannière ARPA / F6KDU.



Tout le CA vous souhaite un bon trafic sur les bandes amateur quel qu'en soit le mode.